

ARTICLES	NUMÉROS	ARTICLES	NUMÉROS
327.	478-486	385, 386	863, 869, 979
328.	435-443	388.	854
329.	444, 445	390-392.	868, 872
330.	372	393-398.	826-843
331, 332.	1071	405.	1031
333-335.	558	414, 415.	1031
334.	761-763	423, 424.	402
338.	780	430, 431.	973
339.	1055	434.	870-874, 1048-1050, 1072
341-343.	747, 844, 1102	435, 437.	979
346.	845	441.	1102
349-351.	408-979	445-447.	973
350, 353.	558	452-454.	854
354-356.	751-756	460, 461.	879
357.	1102	463.	1111-1128
359.	1309	471.	632
361-364.	1309	471, 11°.	464, 465
365.	1026	471, 15°.	638
371.	875	475, 8°, 479, 1°.	404
379.	401	479, 8°.	1315
380.	558, 1102, 1314	476, 9°.	404
381.	824, 849, 868, 869	483.	1227-1229

## CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

ARTICLES	NUMÉROS	ARTICLES	NUMÉROS
5, 7.	918 bis	341.	1117
16, 32.	780	342.	1124
41.	776-778, 780	365.	1159-1176
49, 106.	780, 781	507.	781
113.	1231	553.	1230, 1231, 1235
137.	678, 683		

## TABLE

## DU TOME PREMIER

AVIS DES ÉDITEURS.	1
--------------------	---

## INTRODUCTION.

	Pages.
TITRE I. IDÉES SOMMAIRES D'INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE.	1
CHAPITRE I. Notion et nature du droit pénal.	1
CHAPITRE II. Méthode suivie dans cet ouvrage.	10
CHAPITRE III. Sciences auxiliaires pour le droit pénal.	13
TITRE II. IDÉES SOMMAIRES D'INTRODUCTION HISTORIQUE	17
CHAPITRE I. Considérations générales sur l'histoire du droit pénal.	17
CHAPITRE II. Sources du droit pénal français.	26
§ 1. Droit romain.	27
§ 2. Droit canonique	27
Influence du droit canonique sur la pénalité, sur les juridictions et sur la procédure pénales.	29
§ 3. Droit barbare.	32
§ 4. Droit féodal.	35
Influence du droit féodal sur la pénalité, sur les juridictions et sur la procédure pénales.	43
§ 5. Droit coutumier.	46
§ 6. Ordonnances royales.	50
Influence des ordonnances royales sur la pénalité.	56
Sur les juridictions.	57
Sur la procédure pénale.	58
§ 7. Lois et Codes depuis la révolution de 1789.	69

## LIVRE PREMIER.

## DROIT PÉNAL PROPREMENT DIT, OU PÉNALITÉ.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. Division	79
PREMIÈRE PARTIE. THÉORIE FONDAMENTALE DU DROIT PÉNAL	80
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. Division	80
CHAPITRE I. Origine historique de la pénalité.	81
CHAPITRE II. Fondement légitime du droit de punir.	82
CHAPITRE III. But du droit pénal et des peines.	88
CHAPITRE IV. Conséquences pratiques à tirer de la théorie fondamentale.	91
CHAPITRE V. Théories suivies par les législations positives	96

	Pages.
DEUXIÈME PARTIE. PARTIE GÉNÉRALE DU DROIT PÉNAL. . . . .	100
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. DIVISION. . . . .	100
TITRE PREMIER. DE L'AGENT OU SUJET ACTIF DU DÉLIT. . . . .	101
CHAPITRE I. De l'imputabilité et de la culpabilité. — Culpabilité absolue ou individuelle. . . . .	101
CHAPITRE II. De l'agent du délit considéré dans son moral. . . . .	106
§ 1. Des facultés de l'âme quant à leur influence sur les conditions de l'imputabilité et de la culpabilité. . . . .	106
§ 2. Influence de l'âge sur les conditions de l'imputabilité et de la culpabilité. . . . .	112
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	112
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	117
§ 3. Altérations des facultés de l'âme, quant à leur influence sur les conditions de l'imputabilité ou de la culpabilité. . . . .	131
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	131
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	142
§ 4. Oppression de la liberté de l'agent, quant à l'influence de cette oppression sur l'imputabilité et sur la culpabilité. . . . .	149
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	149
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	155
§ 5. De l'intention. . . . .	157
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	157
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	166
CHAPITRE III. De l'agent du délit considéré dans son corps. . . . .	175
CHAPITRE IV. De l'agent du délit considéré dans ses droits. . . . .	176
§ 1. Du droit de légitime défense. . . . .	176
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	176
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	182
§ 2. De la provocation. . . . .	187
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	187
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	189
§ 3. De l'ordre de la loi et du commandement de l'autorité légitime. . . . .	194
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	194
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	197
Observation générale sur les causes de non-culpabilité pénale. . . . .	200
CHAPITRE V. Qui peut être agent pénalement responsable d'un délit. . . . .	201
§ 1. Conséquences dérivant des conditions mêmes de l'imputabilité. . . . .	202
§ 2. Exceptions provenant du droit public intérieur. . . . .	205
§ 3. Exceptions provenant du droit public international. . . . .	209
TITRE II. DU PATIENT OU SUJET PASSIF DU DÉLIT. . . . .	223
CHAPITRE I. Du patient du délit considéré dans son corps, dans son moral et dans ses droits. . . . .	223
CHAPITRE II. Qui peut être sujet passif d'un délit. . . . .	225
CHAPITRE III. Relations entre l'agent et le patient du délit. . . . .	228
RÉSUMÉ DU LIVRE I (partie I — et partie II, titres I et II). . . . .	230
TITRE III. DU DÉLIT. . . . .	246
CHAPITRE I. Dénomination et définition du délit. . . . .	246

	Pages.
§ 1. Dénomination. . . . .	246
§ 2. Définition. . . . .	248
§ 3. Limites entre le droit civil et le droit pénal. . . . .	255
CHAPITRE II. Classification des délits. . . . .	258
§ 1. Délits d'action ou d'inaction. . . . .	258
§ 2. Délits intentionnels et délits non intentionnels, autrement dits contraventions. — Contraventions en général et contraventions de police. — Contraventions de police générale et contraventions de police locale ou municipale. . . . .	263
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	263
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	268
§ 3. Délits communs ou ordinaires et délits spéciaux. . . . .	279
§ 4. Crimes, délits correctionnels et contraventions de simple police. . . . .	282
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	282
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	287
§ 5. Délits politiques ou non politiques. . . . .	303
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	303
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	320
§ 6. Délits instantanés et délits continus, autrement dits successifs. — Délits simples et délits collectifs ou d'habitude. . . . .	326
§ 7. Délits flagrants ou non flagrants. . . . .	338
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	338
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	342
§ 8. Classification pour l'ordre à suivre dans le dénombrement des divers délits. . . . .	347
CHAPITRE III. Éléments de fait du délit. . . . .	351
§ 1. Du fait en lui-même. . . . .	353
§ 2. Des moyens de préparation ou d'exécution. . . . .	357
§ 3. Du temps du délit. . . . .	369
§ 4. Du lieu du délit. . . . .	374
§ 5. Des délits commis sur le territoire ou hors du territoire national. . . . .	384
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	384
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	398
§ 6. Du mal du délit. . . . .	434
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	434
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	437
CHAPITRE IV. De la tentative et de l'attentat. . . . .	445
§ 1. De la tentative. . . . .	445
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	445
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	460
§ 2. De l'attentat. . . . .	473
CHAPITRE V. Faits constitutifs du délit; circonstances emportant aggravation, exemption de peine ou atténuation. . . . .	480
§ 1. Des faits constitutifs. . . . .	483
§ 2. Des circonstances aggravantes. . . . .	488
§ 3. Des excuses. . . . .	490
1 <sup>o</sup> Suivant la science rationnelle. . . . .	490
2 <sup>o</sup> Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	490
§ 4. Des circonstances atténuantes. . . . .	503

	Pages.
CHAPITRE VI. Du corps du délit. . . . .	515
RÉSUMÉ DU LIVRE I (partie II, titre III). . . . .	520
<b>TITRE IV. PLURALITÉ DE DÉLITS, PLURALITÉ D'AGENTS OU DE PATIENTS DU DÉLIT. . . . .</b>	
CHAPITRE I. Du cumul de délits ou réitération. . . . .	545
1° Suivant la science rationnelle. . . . .	545
2° Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	550
CHAPITRE II. De la récidive. . . . .	563
1° Suivant la science rationnelle. . . . .	563
2° Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	572
Cumul de délits à punir et récidive combinés. . . . .	603
CHAPITRE III. De la connexité. . . . .	603
1° Suivant la science rationnelle. . . . .	603
2° Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	608
CHAPITRE IV. De la complicité. . . . .	610
1° Suivant la science rationnelle. . . . .	610
2° Suivant la législation positive et la jurisprudence. . . . .	625
CHAPITRE V. De la pluralité de patients du délit. . . . .	636
RÉSUMÉ DU LIVRE I (partie II, titre IV). . . . .	639
APPENDICE. Loi sur les récidivistes, du 27 mai 1885. . . . .	647
INDEX des articles du Code pénal et du Code d'instruction criminelle expliqués dans le premier volume. . . . .	655

*Inminente - Que el mal por venir  
este muy próximo -  
grave -*

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

*1 Fe 2*

*Fe*

*+*

*660  
214  
436  
218*

*JL*

*+*

